

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	40 (1911)
Heft:	20
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui interviendront. Il va de soi que cette excellente innovation sera favorable aussi à la tenue des cours de perfectionnement : nous pensons même qu'à la condition d'établir une bonne graduation selon la portée de chaque section, le recueil Dessibourg pourra servir ici de manuel d'enseignement du calcul, comme complément des séries Michaud, dont il est, en définitive, une application.

Rien ne s'oppose, du reste, à ce que, après une nouvelle période de quatre ou cinq années, la collection ne se renouvelle et ne s'enrichisse de nouveaux genres de problèmes, à mesure que des progrès se réalisent au point de vue de la tendance pratique que les travaux d'examen doivent poursuivre aussi bien que l'enseignement habituel donné par le corps enseignant.

Quoi qu'il en soit, l'initiative de M. Dessibourg mérite des félicitations et des encouragements.

F. BARBEY.

—————*

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans sa séance du 28 novembre, le Conseil d'Etat a nommé M. le professeur Othmar Moser, à Fribourg, directeur de l'école secondaire professionnelle des garçons de la ville de Fribourg.

— *Examens pédagogiques des recrues.* — La *Feuille officielle* publie le résultat des examens de 1911. Voici l'ordre des arrondissements, d'après la note moyenne :

	1910	1911
IV ^{me} Ville de Fribourg.	6,08	7,29
VII ^{me} Veveyse et cercle de Vaulruz	6,52	6,50
VI ^{me} Glâne	6,81	7,20
I ^{er} Broye et cercle de Cournillens	6,82	7,20
V ^{me} Gruyère, moins le cercle de Vaulruz . . .	6,82	6,74
II ^{me} Lac et écoles réf.	7,07	7,66
IV ^{me} Sarine-campagne et Lac cath.	7,93	7,69
III ^{me} Singine et cercle de Cormondes.	8,02	8,29
Moyenne du canton :	7,09	7,38

Tessin. — Le compte rendu du département de l'Instruction publique donne la liste des écoles et établissements d'instruction du canton.

Il y avait, au Tessin, en 1910, 60 écoles enfantines, 677 écoles élémentaires publiques et 38 privées, 54 écoles ou cours de répétition, 39 écoles secondaires publiques et 6 privées, 2 écoles normales publiques et 2 privées, 1 lycée cantonal, 1 grand et 1 petit séminaires, 3 écoles techniques et gymnasiales publiques et 3 privées, 1 école cantonale

de commerce et 2 écoles de commerce privées, 3 établissements de bienfaisance privées, 1 école professionnelle publique pour jeunes filles et 1 privée, 25 écoles de dessin.

C'est donc, pour une population de 155,000 habitants, un total de 920 établissements d'instruction.

France. — Le 16 octobre, a eu lieu à Paris la rentrée de l'Institut catholique. Le recteur, Mgr Baudrillart, a constaté que cette année les inscrits sont au nombre de 850 étudiants et étudiantes, que le nombre des élèves ecclésiastiques diminue et que le nombre des étudiantes augmente. Cette année, en conséquence, commenceront un cours supérieur de religion pour jeunes filles au-dessus de dix-huit ans, et pour jeunes femmes, et une chronique théâtrale parlée faite dans de telles conditions qu'« aucune Marguerite ne soit obligée de quitter la salle confuse ou marrie ».

« Nous vivons, dit le recteur, dans un temps où l'on prend l'habitude de tout admettre. Nous croyons, nous, qu'à l'heure où la jeune fille va entrer dans la vie, pour exercer les lourdes responsabilités d'épouse et de mère, il vaut mieux chercher ce qui consolidera ses principes chrétiens, ce qui mettra du plomb dans son cerveau, de l'équilibre et de la justesse dans ses idées, que ce qui brille, séduit et distrait. »



AVIS AUX ORGANISTES

La sécheresse de cet été a été préjudiciable à beaucoup d'orgues, soit en Suisse, soit à l'Etranger. L'action de la chaleur artificielle est toutefois plus à craindre encore que celle du soleil, car, dans une église, elle est plus intense et s'exerce la nuit comme le jour. Comme le chauffage a été installé dans bon nombre d'églises de notre canton, nous croyons bien faire en avertissant les organistes du danger que court leur instrument.

Ils y pareront jusqu'à un certain point en plaçant au fond de l'orgue plusieurs vases très larges, remplis d'eau. En s'évaporant, cette eau entretiendra dans l'orgue une humidité ordinairement suffisante pour lutter contre l'action desséchante et préjudiciable de la chaleur. Il serait même avantageux d'arroser copieusement le plancher de l'orgue, surtout sous les soufflets afin de donner de l'humidité à l'intérieur des sommiers. Il faudra, dans ce cas, faire l'opération quand on voudra se servir de l'orgue, ce qu'il serait bon de faire au moins deux fois par semaine. — Ces précautions ne suffiront peut-être pas toujours pour écarter tout dérangement ou tout cornement dans l'orgue, mais souvent elles contribueront à faire éviter aux paroisses des ennuis, des réparations ou des relevages assez coûteux. J. BOVET, *prof.*

